REPORTAGE

Les intermittents contre la précarisation

KARINE MAZEL-NOURY

Si l'intermittence a permis aux conteurs professionnels de pratiquer un métier « économiquement viable », qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Depuis 2003, le Comité des Intermittents et Précaires (CIP) se mobilise pour l'ensemble des salariés dont l'emploi est, par nature, discontinu. Il commande des expertises et des rapports qui montrent à la fois la nécessité et les limites du système actuel ainsi que les dangers des réformes proposées. Il donne une vision économique complète, inscrite dans le long terme et dans une réflexion politique sur la place de l'art et de la culture dans la société. La précision et la qualité de son travail sont tout à fait remarquables et doivent ici être saluées.

Le CIP utilise les armes de son adversaire, il va sur son terrain de prédilection, celui du chiffre et de l'économie. Il démontre l'absurdité et l'ineptie de l'argument « déficit » résumé à une simple opération d'addition/soustraction entre cotisations et indemnisations. Il fait la preuve que l'activité culturelle est un des acteurs forts de l'économie du pays, tout en rappelant que l'art crée non seulement de la richesse, mais aussi des richesses. Que son action émancipatrice, démocratique, stimulante et positive sur les citoyens, lui donne une valeur immense et non chiffrable.

Seulement voilà, les adversaires ne daignent pas se montrer sur le champ de bataille. Ils font la sourde oreille et continuent

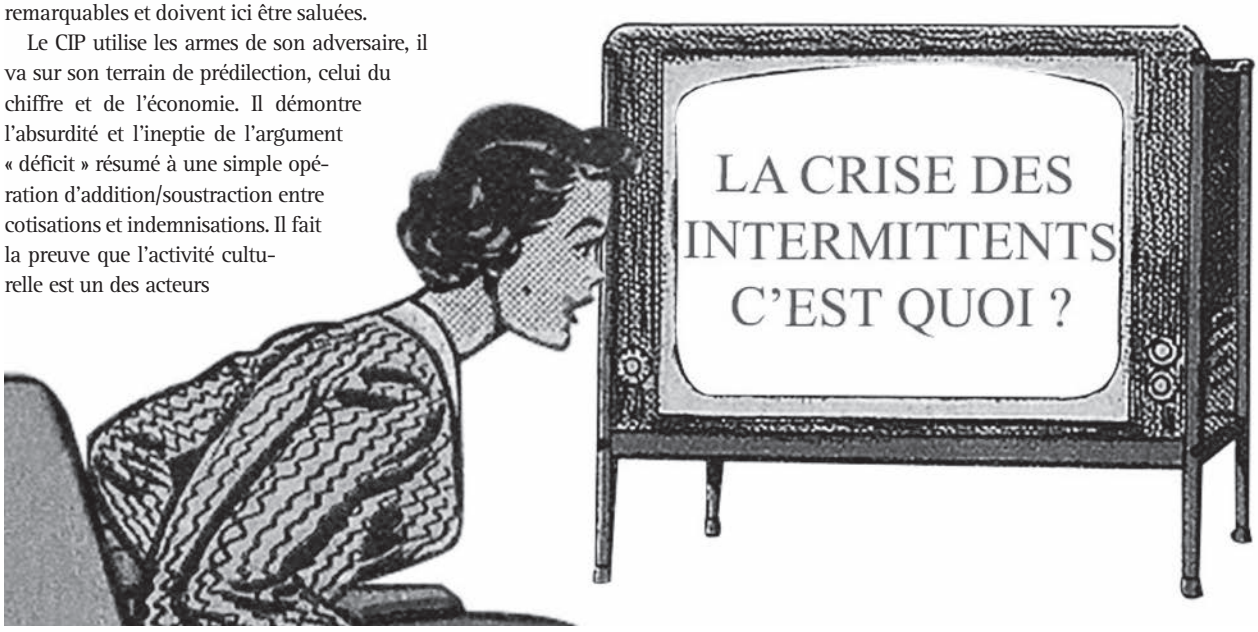

Les grèves et les manifestations sont des actes ultimes destinés à être enfin vus et entendus.

de réformer sans tenir compte des expertises proposées. Comment ne pas s'indigner, se révolter, se manifester ?

Dans ce contexte, les soi-disant partenaires sont en réalité des adversaires. Les grèves et les manifestations sont des actes ultimes destinés à être enfin vus et entendus, à la fois par les responsables politiques et par l'ensemble des citoyens.

Car la réforme des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage concerne en vérité tout le monde. Elle ouvre la porte à un monde du travail dans lequel « flexibilité » rime avec « précarité », et dans lequel le principe de mutualisation et de solidarité interprofessionnelle cède la place au principe de capitalisation individuelle. Un monde du travail dans lequel la notion de « protection sociale » pour tous disparaît peu à peu. L'heure du chacun pour soi et des CDD a sonné.

Depuis que « conteur » est devenu une discipline du spectacle vivant, une forte majorité d'entre nous bénéficie de l'intermittence. Nous allons donc subir de plein fouet les conséquences de cette réforme qui tend à faire passer peu à peu un maximum de travailleurs dits « précaires » – c'est-à-dire dont l'exercice du métier est, par nature, discontinu – au régime général, avec des contrats en CDD n'offrant aucune protection sociale adaptée à la réalité de leur activité.

Les conteurs se sentent souvent isolés et mal informés. Certains se sentent parfois éloignés des questions politiques et légales qui concernent l'ensemble du spectacle vivant, et peu d'entre eux sont syndiqués. Cela peut s'expliquer par une structuration professionnelle souvent solitaire et la surcharge de travail qui en découle. De nombreux conteurs ont « le nez dans le guidon », car la plupart des projets dont ils sont porteurs sont des solos pour lesquels ils sont : auteur, interprète, metteur en scène, costumier, décorateur (au besoin), régisseur, producteur, diffuseur, chargé de communication, administrateur, etc.

Cette période de lutte est une occasion de relever la tête.

C'est une réalité que beaucoup subissent et acceptent comme une fatalité. Or, cette période de lutte est une occasion de relever la tête, d'aller à la rencontre des collègues des autres disciplines, de comprendre l'économie du spectacle vivant et de se sentir reliés.

Pour tout savoir sur les aspects techniques de la réforme et en comprendre les enjeux économiques, politiques et démocratiques, rendez-vous sur www.lagrandeoreille.com pour vous exprimer sur notre blog et pour lire d'autres points de vue et bien sûr sur le site du CIP : www.cip-idf.org.

L'auteur
Conteuse, Karine Mazel-Noury développe aussi l'improvisation et la performance.